

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 27 (1999)
Heft: 108

Artikel: Séance de l'assemblée des Délégués : Lausanne 16 octobre 1999 :
procès-verbal
Autor: Seidler, Charly
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-244150>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

5.) Assemblée des Délégués.

L'assemblée des Délégués se tiendra l'après-midi selon l'ordre du jour établi à cet effet.

6.) Responsable livre d'or.

Le livre d'or en possession de nos amis Valaisans, à subit une cure de jouvence grâce au travail de Mr Philippe Carthoblaz, qui en a même fait une copie. Nous lui adressons nos plus vifs remerciements.

Il a été convenu, après discussions, que l'original sera en possession du président romand, alors que la copie circulera d'une Fédération à l'autre pour sa mise à jour, ce qui permettra après coup de compléter l'original!

7.) Tour d'horizon de la Fédération et divers.

Ce tour d'horizon permet d'évoquer les nombreuses activités de chaque Fédération.

A savoir : Chant, théâtre, cours de patois, retrouvailles etc... Avec tout de même un constat général; le désintérêt de la jeunesse pour notre vieux parlé Mr. E. Fluckiger, nous parle quant à lui, du travail qui se fait au Glossaire Rd.

La parole n'étant plus demandée, il est 12h15 quand le président lève la séance et invite les présents au repas.

Le secrétaire : Charly Seidler

Séance de l'assemblée des Délégués
Lausanne 16 octobre 1999

Procès-verbal

Présents : Les membres du Conseil, et 7 délégués à savoir Jura 3, Vaud 2, Savoie 2.

Excusés : Fribourg, Valais, Prévôté, Val d'Aoste.

1.) Il est 14h00, quand le président Norbert Brahier après les souhaits de bienvenue ouvre la séance et présente le nouveau représentant du Glossaire des Patois de la Suisse Romande Mr. Eric Fluckiger.

L'ordre du jour est accepté tel quel.

2.) Procès-verbal de la séance du 13 juin 1998.

Le secrétaire actuel en donne connaissance. Ce P:V: est accepté à l'unanimité et remerciement à son auteur, Mme Rose-Claire Schüle.

3.) Compte-rendu du Président au sujet de la Fête Romande 2001

Cette manifestation aura lieu les 18-19 août 2001 à Saignelégier (Frches-Montagnes). Des informations quand à l'organisation de la Fête, sont données par le président N. Brahier complétées par Célestin Monnot Président du Jury Cantonal de la Fédération organisatrice, concernant le concours littéraire.

Les prix seront choisis et décidés par la Féd. Organisatrice. Le délai pour l'envoi des ouvrages est à respecter.

Mainteneurs du Patois.

Les personnes qui seront honorées à cette occasion auront à cœur de fournir un "curriculum vitae" ainsi qu'une photographie, qui sera insérée dans le livre d'or. Rappel: chaque canton à droit à 5 mainteneurs.

Toutes les informations relatives à la Fête, seront publiées dans "l'Ami du Patois".

Mr. Eric Fluckiger représentant du Glossaire des Patois de la Suisse Romande, invité à dire quelques mots se dit très satisfait de participer en tant que tel aux délibérations de la Fédération. Il renseigne l'assemblée sur le travail effectué par le Glossaire, à savoir : récoltes recherches de matières, et analyses s'agissant du patois de chaque provenance.

4.) Compte-rendu financier.

Le caissier J.-L. Chaubert présente les comptes détaillés de l'exercice 1998 qui bouclent avec un état de fortune de 7540.80 au 31.12.1998.

Rapport des vérificateurs.

Les valaisans étant nommés vérificateurs, Mr. Charly Zermatten après les contrôles d'usages, recommande l'approbation des comptes 1998 et de donner décharge au caissier.

C'est à l'unanimité que les comptes sont acceptés avec remerciements à notre caissier.

5.) Tour d'horizon sur la Fédération.

Chaque Délégué donne connaissance des activités toujours riches de leur amicale; chant, théâtre, cours patois, etc... ce qui prouve que malgré tout, le patois est toujours bien vivant dans nos régions.

Il est néanmoins navrant de constater le désintérêt de la jeunesse pour cet héritage culturel.

Xavier Schaffner délégué ajoulot nous avise que la 8^{ème} Fête Cantonale Jurassienne du patois se déroulera les 3-4 juin 2000 en Ajoie ?...

Mr Albert Bouchet qui a remis son mandat de président de la Fédération Savoyarde nous présente son successeur en la personne de Mr Marc Bron. Ce dernier après avoir fait état des activités de leur Fédération ainsi que de la Fête savoyarde du Patois qui a eu lieu à Méribel (4-5.9.1999) demande s'il ne serait pas possible d'envisager une meilleure collaboration entre les Fédérations au sujet des dates de manifestations patoises importantes.

Dans la discussion qui suit, divers sujets sont encore abordés.

Mr Pierre Guex met en vente un livre (La Bible) en patois vaudois au prix de 25.--.

François Brodard remercie Norbert Brahier pour avoir parfaitement présidé ces séances. La parole n'étant plus demandée et l'heure avançant, il est 15h45 quand le président lève la séance.



Le secrétaire :
Charly Seidler